

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'AUDIGNIES**

*Séance du 10 avril 2018*

**Date de la convocation** :  
05/04/2018

L'AN DEUX MIL DIX HUIT et le 10 avril à 19 heures,  
le Conseil Municipal de cette Commune, en session ordinaire, s'est réuni au  
nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la  
présidence De M. Ch. DORLODOT, Maire.

**Membres en exercices : 11**  
**Présents : 9**  
**Représentés : 0**  
**Absents : 2**

Secrétaire : Mme B. FAVARO

**Délibération n° 2018-05**

**OBJET : Désaffiliation de la Communauté Urbaine de Dunkerque au CDG 59**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Vu la demande du Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque, affiliée volontaire au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord, qui en sollicite son retrait ;

Conformément aux dispositions de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et au décret n°85-643 du 26 juin 1985, il peut être fait opposition à la demande de la Communauté Urbaine de Dunkerque, soit :

- Par les deux tiers des collectivités et établissements publics déjà affiliés, représentant au moins les trois quarts des fonctionnaires concernés,
- Par les trois quarts de ces collectivités et établissements publics représentant au moins les 2 tiers des fonctionnaires concernés ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE**  
**LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE**

Par 9 voix pour  
0 voix contre  
0 abstention

**ARTICLE 1 –**

- ↳ **D'approuver la désaffiliation au CDG59 de la Communauté Urbaine de Dunkerque au 1<sup>er</sup> janvier 2019.**

Fait et délibéré le 10 avril 2018.

Certifié exécutoire compte tenu :

- De la transmission en préfecture le 13 avril 2018.
- De la publication le 13 avril 2018.

Pour copie conforme,

Le Maire, Ch. DORLODOT